

1,5 MILLIARD DE DOLLARS POUR LA STRATÉGIE MARITIME



200 M\$ POUR ACCÉLÉRER LES INVESTISSEMENTS DANS LES INFRASTRUCTURES PORTUAIRES COMMERCIALES DU QUÉBEC

400 M\$ POUR FAVORISER L'IMPLANTATION DE PÔLES LOGISTIQUES

450 M\$ POUR SOUTENIR LES INVESTISSEMENTS PRIVÉS MANUFACTURIERS DANS LES ZONES INDUSTRIALO-PORTUAIRES

77 M\$ POUR FAVORISER L'ESSOR DU TOURISME MARITIME, NOTAMMENT EN DÉVELOPPANT LES INFRASTRUCTURES DE CROISIÈRES À MONTRÉAL ET À QUÉBEC

CRÉDIT D'IMPÔT POUR LA GASPÉSIE ET LES ÎLES-DE-LA-MADELEINE ET CERTAINES RÉGIONS MARITIMES JUSQU'EN 2020

- SECTEUR TOURISTIQUE DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE MAINTENANT ADMISSIBLE

CRÉDIT D'IMPÔT À L'INVESTISSEMENT POUR LES RÉGIONS JUSQU'EN 2022

DISTRIBUTION DE GAZ NATUREL EN RÉGION



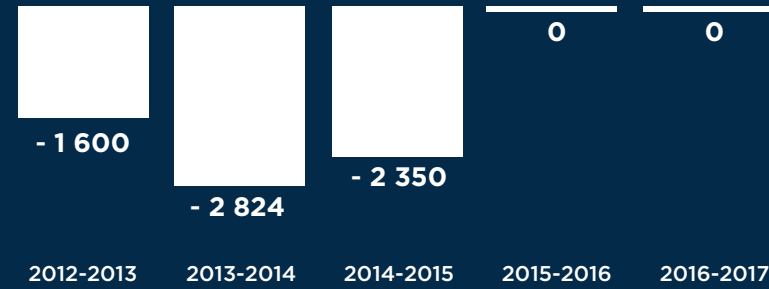
MISE EN VALEUR DE NOS RESSOURCES NATURELLES

- RELANCE DU PLAN NORD
- BONIFICATION DE L'APPUI À L'ACTIVITÉ MINIÈRE
- VALORISATION DU SECTEUR FORESTIER ET FAUNIQUE

LE RETOUR À L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE : UNE CONDITION ESSENTIELLE POUR BÂTIR UNE ÉCONOMIE SOLIDE

SOLDE BUDGÉTAIRE⁽¹⁾

(en millions de dollars)



(1) Solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire.

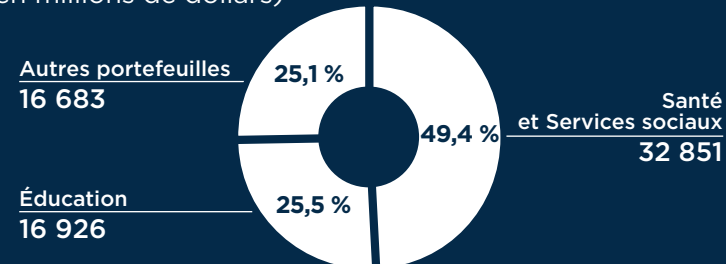
ASSURER UNE GESTION RIGOREUSE DES FINANCES PUBLIQUES

- Révision des programmes
- Instauration d'un cran d'arrêt aux dépenses
- Contrôle de la taille de l'État
- Planification des dépenses sur trois ans
- Simplification des structures administratives

PRIORITÉ À LA SANTÉ ET À L'ÉDUCATION

DÉPENSES DE PROGRAMMES 2015-2016 EXCLUANT LA DETTE

(en millions de dollars)



www.budget.finances.gouv.qc.ca/2015-2016

Finances
Québec



ENSEMBLE 
on développe notre économie

Mars 2015

LE PLAN ÉCONOMIQUE EN BREF

UN BUDGET ÉQUILIBRÉ EN 2015-2016 POUR DÉVELOPPER NOTRE ÉCONOMIE

L'ATTEINTE DES CIBLES BUDGÉTAIRES

- Pour 2014-2015, le déficit s'établira à 2,35 milliards de dollars, soit la cible fixée au budget de juin 2014
- En 2015-2016, le Québec retourne à l'équilibre budgétaire, après six années de déficit

**POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS 2009,
LE FARDEAU DE LA DETTE VA DIMINUER**

UN PLAN ÉCONOMIQUE ARTICULÉ AUTOUR DE DEUX OBJECTIFS

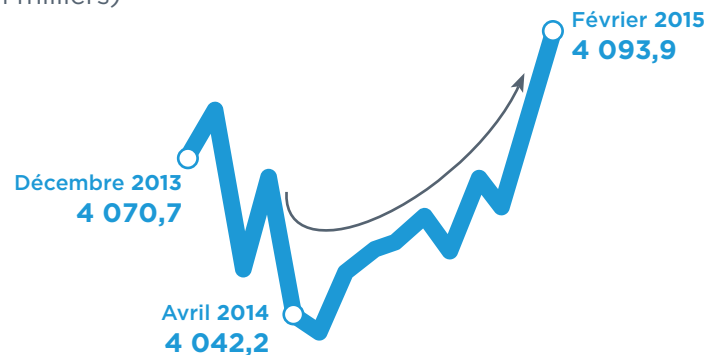
- Renforcer les conditions favorables à la croissance économique en réduisant le poids de la fiscalité et en stimulant l'investissement et l'emploi
- Prendre les moyens nécessaires pour assurer le maintien de finances publiques saines

LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE S'ACCÉLÈRE

- En 2014, la croissance économique atteint 1,5 %, comparativement à 1,0 % en 2013
- Elle devrait s'accélérer pour s'établir à 2,0 % en 2015 et 2016

L'ÉCONOMIE SERA SOUTENUE PAR LES EXPORTATIONS ET LA CONSOMMATION, PRINCIPAUX MOTEURS DE LA CROISSANCE

PRÈS DE 52 000 EMPLOIS CRÉÉS DEPUIS MAI 2014 (en milliers)



Source : Statistique Canada.

LE PLAN ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC



LES LEVIERS DE LA CROISSANCE

- » ALLÉGER LE FARDEAU FISCAL
- » FAVORISER L'INVESTISSEMENT
- » SOUTENIR L'EMPLOI

SOUTENIR LES PARTICULIERS

**ABOLITION GRADUELLE DE LA CONTRIBUTION SANTÉ
À COMPTER DE JANVIER 2017 : UNE RÉDUCTION
DU FARDEAU FISCAL DE 744 M\$ POUR 4,5 MILLIONS
DE CONTRIBUABLES**

FAVORISER LA PARTICIPATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL

- Instauration d'un bouclier fiscal à compter du 1^{er} janvier 2016 pour encourager l'effort additionnel au travail
- Bonification du crédit d'impôt pour les travailleurs d'expérience à partir de 2016
- Meilleure adéquation entre la formation et le travail
 - Allègement du fardeau administratif des entreprises
 - Mise en place du programme Objectif emploi
 - Bonification du Programme d'apprentissage en milieu de travail

NOUVELLES INITIATIVES POUR LES COLLECTIVITÉS

- 3 M\$ pour un programme d'aide aux aînés pour le paiement des taxes municipales
- 4,4 M\$ sur trois ans pour le Plan d'action pour contrer l'intimidation
- 284 M\$ pour améliorer les conditions de logement des plus démunis
- Renforcer la contribution de l'immigration au marché du travail

**27 M\$ SUR CINQ ANS POUR
LE DÉPLOIEMENT D'UN NOUVEAU PLAN D'ACTION
EN ÉCONOMIE SOCIALE**

**SOUTIEN À LA FONDATION DU DR JULIEN AFIN
DE PORTER LE RÉSEAU À 42 CENTRES DE
PÉDIATRIE SOCIALE**

ASSURER LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES

**RÉDUCTION GRADUELLE DES IMPÔTS DES ENTREPRISES
À COMPTER DE JANVIER 2017 : UN ALLÈGEMENT DU
FARDEAU FISCAL QUI ATTEINDRA 215 M\$ PAR AN EN 2020**

RENDRE LA FISCALITÉ PLUS FAVORABLE À L'INVESTISSEMENT

- Baisse graduelle du taux général d'imposition des sociétés de 11,9 % à 11,5 %

RÉDUCTION DU FARDEAU FISCAL DES PME

- Réduction du taux de cotisation au Fonds des services de santé de 2,7 % à 2,25 % pour le secteur des services
- Réduction de 8 % à 4 % du taux d'imposition pour les PME du secteur primaire, dont la forêt, la pêche et l'agriculture

FAVORISER LE TRANSFERT D'ENTREPRISES FAMILIALES

BONIFICATION DE CERTAINES AIDES FISCALES SECTORIELLES

- Crédits d'impôt destinés à la nouvelle économie, soit la production de titres multimédias et le développement des affaires électroniques
- Majoration des taux de crédits d'impôt du secteur culturel pour favoriser la production originale québécoise

APPUI RENOUELÉ AUX FONDOS DE TRAVAILLEURS

**32,5 M\$ POUR LA MISE EN PLACE DE LA STRATÉGIE
QUÉBÉCOISE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ALUMINIUM**

**INVESTISSEMENTS DE 2 M\$ PAR ANNÉE POUR
SOUTENIR LA RELÈVE ENTREPRENEURIALE
ET LE MENTORAT**